

Questions fréquemment posées sur l'essence-éthanol

Qu'est-ce que l'éthanol et comment le fabrique-t-on?

L'éthanol est un alcool découlant de la fermentation du sucre ou de l'amidon converti; on le fabrique à partir de matière première comme le maïs ou le blé. Il peut également être fabriqué à partir de la matière première cellulosique comme la paille céréalière, le bois à pâte, les déchets ligneux, les tiges de maïs et les déchets solides municipaux.

Pourquoi l'éthanol est-il utilisé dans les carburants au Nouveau-Brunswick?

À la fin de 2010, le gouvernement fédéral a adopté un règlement exigeant que les producteurs et importateurs de produits pétroliers mélangent les carburants renouvelables destinés à être vendus dans la plupart des régions du Canada. Pour se conformer à ce règlement, la plupart des producteurs devront mélanger de l'éthanol à l'essence, bien que certains d'entre eux puissent vendre de l'essence classique non mélangée dans certains marchés. Certaines provinces ont un mandat relativement à l'essence-éthanol en vigueur depuis plusieurs années.

Combien d'éthanol contient l'essence-éthanol?

La norme utilisée en Amérique du Nord est un mélange de 10 p. 100 d'éthanol et de 90 p. 100 d'essence, que l'on appelle communément « essence E10 ». C'est le mélange que les producteurs du Nouveau-Brunswick utiliseront.

L'essence E85, qui contient 85 p. 100 d'éthanol et 15 p. 100 d'essence, est disponible dans des marchés restreints en Amérique du Nord. L'essence E85 peut seulement être utilisée dans des véhicules « polycarburants » qui sont fabriqués par certains constructeurs ou dans des véhicules qui ont été modifiés pour utiliser ce carburant. On ne s'attend pas à ce que l'essence E85 soit disponible au Nouveau-Brunswick dans un proche avenir.

L'éthanol a-t-il une incidence sur le prix de l'essence?

Le coût de l'approvisionnement de l'essence E10 par les producteurs sera fonction, notamment, du prix du marché pour l'éthanol, qui sera déterminé par une large gamme de facteurs. Par exemple, les conditions de croissance des cultures pourraient faire augmenter ou diminuer l'approvisionnement de la matière première, entraînant ainsi la diminution ou l'augmentation du prix de l'éthanol. L'incidence sur le prix de l'essence est toutefois atténuée par le fait que l'essence E10 ne contient que 10 p. 100 d'éthanol.

Quels sont les avantages de l'éthanol?

L'éthanol est un carburant renouvelable qui peut aider à réduire notre dépendance à l'égard des combustibles fossiles non renouvelables. La combustion de l'éthanol, par rapport à l'essence traditionnelle, émet moins de gaz à effet de serre qui contribuent au réchauffement climatique. L'éthanol agit également comme antigel pour canalisation d'essence en hiver. De plus, l'éthanol renferme de l'oxygène, ce qui permet une combustion plus propre lorsqu'il est mélangé à l'essence.

Où et quand le mélange essence-éthanol sera-t-il disponible au Nouveau-Brunswick?

L'essence E10 a été introduite au Nouveau-Brunswick à la mi-mars 2011 comme essence ordinaire. Cependant, comme on l'a mentionné précédemment, certains détaillants pourraient continuer à être approvisionnés en essence traditionnelle (non mélangée). Étant donné que l'éthanol (jusqu'à 10 p. 100) est considéré comme un additif à l'essence, les points de vente n'auront pas à divulguer si leur essence ordinaire contient de l'éthanol ou non. Des avis pourraient être affichés sur les pompes à essence pour indiquer la présence possible d'éthanol comme additif.

Toutes les catégories d'essence contiendront-elles de l'éthanol?

Non, seulement l'essence ordinaire contiendra 10 p. 100 d'éthanol même si, comme on l'a déjà mentionné, certaines pompes à essence ordinaire ne distribueront que de l'essence traditionnelle non mélangée. Le supercarburant ne sera pas mélangé à l'éthanol. L'essence intermédiaire, qui est un mélange à parts égales d'essence ordinaire et de supercarburant, contiendra environ 5 p. 100 d'éthanol si, bien entendu, l'essence ordinaire du poste d'essence contient de l'éthanol.

Le carburant diesel contiendra-t-il des carburants renouvelables?

Le gouvernement fédéral a chargé les raffineurs à mélanger un minimum de contenu en carburant renouvelable de 2% en fonction des volumes de carburant diesel et l'huile de chauffage. Pour les provinces maritimes, la période de conformité débutera le 1^{er} janvier 2013.

Est-il prudent d'utiliser de l'essence E10 dans ma voiture?

Actuellement, tous les grands constructeurs de véhicules automobiles approuvent l'utilisation de l'essence E10. Certains véhicules construits avant 1980 pourraient cependant devoir faire l'objet de travaux d'entretien ou être modifiés. Les propriétaires de véhicule sont encouragés à consulter leur manuel d'utilisation afin d'obtenir des renseignements précis sur l'utilisation de carburant à l'éthanol.

L'utilisation de l'essence E10 aura-t-elle un effet sur la consommation d'essence?

L'essence E10 possède habituellement un contenu énergétique plus faible de 3 p. 100 que celui de l'essence pure. Parce que l'essence E10 est un carburant oxygéné, elle peut toutefois améliorer l'efficacité de la combustion dans de nombreux véhicules. Par conséquent, l'effet net sur la consommation d'essence pourrait être négligeable.

Peut-on utiliser l'essence-éthanol dans les véhicules récréatifs et les petits moteurs?

Les composantes (réservoirs et canalisations d'essence) de certains moteurs et systèmes d'alimentation pourraient se dégrader, car l'éthanol a des propriétés de solvant. On encourage fortement les gens à consulter leur manuel du propriétaire et leur garantie afin d'obtenir des renseignements précis quant à l'utilisation d'essence-éthanol dans tout véhicule ou moteur. Cela vaut surtout pour les moteurs plus anciens et les moteurs à deux temps.

Les propriétaires qui utilisent de l'essence-éthanol devraient toutefois connaître le risque de contamination de l'eau, y compris la formation possible de condensation dans le réservoir, et prendre les précautions qui s'imposent. Les réservoirs qui sont partiellement pleins sont davantage visés par ce problème. Si l'utilisation d'un mélange d'éthanol n'est pas appropriée, le propriétaire devrait en parler au détaillant pour voir si une essence non mélangée est disponible. L'utilisation du supercarburant pourrait constituer une solution de rechange.

(Rev. 19/7/11)